

« Paris, 7 mai, l'an 2 de la République française

Tribun du Peuple

Quel moment... que celui qui paraît ! De lui vont dépendre les destinées du monde ! Quel moment... pour votre gloire ! pour la place qui vous sera marquée dans les pages de l'impartiale histoire !!!! Elle dira aux générations ce que vous aurez été d'après la conduite que vous allez tenir dans l'instant qui passe ! Quel grand caractère que celui que vous avez commencé à déployer dans la journée du 18 avril, en provoquant ce sublime arrêté par lequel «le Conseil Général se déclare en révolution tant que les subsistances ne seront point assurées ! » Il ne s'agit plus que de soutenir les fondements et de poursuivre l'édification de ce bel œuvre ! Le jour est arrivé où la Commune de Paris doit montrer que ce n'est pas vainement qu'elle s'engage à défendre les droits du peuple. L'avez-vous vu cet article de la déclaration des prétendus Droits de l'Homme, qui définit la propriété, « le droit de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, de ses capitaux, de son industrie. » Droits naturels imprescriptibles ! êtes-vous assez criminellement violés !!! Accapareurs !... vous tous qui êtes en possession de pomper à qui mieux, mieux les sources vitales de la grande masse du Peuple ! réjouissez-vous, ce sont seuls vos droits affreux qui sont consacrés. Coalisez-vous de plus belle. Perfectionnez le système de vos combinaisons meurtrières, de vos calculs assassins. Étudiez bien les raffinements de vos spéculations barbares sur la substance de l'innombrable classe de malheureux : vos vœux coupables seront bientôt comblés. Bientôt, en vertu de la Déclaration des Droits de l'Homme, vous serez parvenus à élever le prix de la livre de pain., Qui peut mesurer où s'arrêtera votre criminelle cupidité ! Délégués ! vous ne comptez pas parmi vous de vrais sans-culottes !... presque aucun de vous ne sort du véritable tiers-état !... le tiers-état n'est pas représenté dans l'aréopage. Non, presque aucun de vous, on le voit, n'a jamais ressenti les angoisses déchirantes des besoins. Vous êtes incapables de faire de vous-mêmes le bien du Peuple | vous ne le ferez que si l'on vous y force !... Mais toi, pourtant, Robespierre, qui a précisément défini la propriété, qui as tracé les bornes dans lesquelles ce droit doit être resserré pour l'empêcher d'être pernicieux à la grande majorité sociale... Viens, tu es notre législateur. Et vous, Jacobins ! qui avez adopté à l'unanimité l'œuvre sublime de ce digne mandataire, vous qui n'êtes pas impitoyables comme un Sénat, venez vous ranger à côté de notre Lycurgue, vous êtes ses adjoints et ses estimables coopérateurs. Commune de Paris | qui vous êtes courageusement déclarée en insurrection jusqu'à ce que la vie de tous les membres du souverain soit assurée, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus en proie à la voracité des barbares-économistes-monopoleurs, remplissez votre engagement. Eh! vous êtes une portion essentielle du Peuple, dont *le vœu* (Robespierre, art. 17) *doit être respecté comme devant concourir à former la volonté générale.* Apposez, dès ce moment, le veto national sur cette perfide Déclaration des Droits, non de l'Homme, mais des agioteurs, des usuriers, des accapareurs, des sangsues insatiables et meurtrières, des spéculateurs cupides de tous les genres. A votre mouvement généreux, la République entière se lève et confond sa marche avec la vôtre. Elle répondra à vos signaux comme elle l'a toujours fait dans les grandes occasions et avec bien plus de raison cette fois qu'il s'agira d'assurer à la classe des nécessiteux, classe sans contredit immensément majeure dans l'État, des avantages enfin réels, à la suite de ceux de pure contemplation dont on a pu l'enivrer depuis la révolution. Cette classe intéressante, qui a réellement fait cette réflexion, qui peut devenir fatale aux succès de notre cause, qu'on ne l'a fait se débattre et s'échauffer jusqu'à présent que pour des béatitudes, puisque les mots de révolution, de liberté, d'égalité, de république, de patrie, n'ont pas changé en mieux sa manière d'être (réflexion dont il est impossible de se dissimuler les malheureux effets déjà résultés, je veux dire une apathie, un découragement, une insouciance générale, qui désespèrent le petit nombre de citoyens qui ont conservé leur pleine énergie). Cette classe intéressante, dis-je à l'aspect de ce grand mouvement qui tendra à lui assurer l'existence heureuse qui doit être l'apanage de tout républicain, reprendra toute sa vigueur et son courage et il n'y a que cela qui puisse aussi assurer notre invincibilité près des tyrans qui nous menacent, et qui, bien plus, nous assurera une victoire d'autant plus complète que ce sera alors que les Peuples voisins instruits notre bonheur réel et général, ne seront jaloux que d'en conquérir un semblable Tribunal, le dernier décret sur les subsistances n'est point capable de satisfaire le Peuple ! Quand cette loi pourrait produire quelques bons effets, ils ne seraient que momentanés. Mais quel sera même le résultat de cette réduction au terme moyen du prix des grains depuis l'époque où il a été constamment cher ? Ce n'est point ce que le Peuple a demandé. Cette manière d'avoir paru céder à ses pressantes instances n'est évidemment qu'une

perfidie échappatoire. Le Peuple voulait que *l'aliment nécessaire à tous fût borné à un prix auquel tous pussent atteindre*. C'est sans doute aussi ce qu'Anaxagoras entendait demander par son fameux réquisitoire du 18 avril, stimulant précieux dont le ton a réglé celui de la belle pétition du faubourg Saint-Antoine. Votre tâche n'est pas finie, défenseur du Peuple ; la commune doit encore se considérer en état de révolution, puisqu'il est vrai que les subsistances point encore assurées. Elles ne peuvent l'être par une loi réglementaire ; il faut qu'elles le soient par les bases fondamentales du contrat social ; il faut faire consacrer ce principe de Robespierre « que le *droit de propriété ne peut préjudicier à l'existence de nos semblables ! que la société est obligée de pourvoir à la subsistance de tous ses membres, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler !* »

Voilà, citoyen magistrat, le grand article de la Charte des Droits de l'Homme qu'il faut que la nation souveraine fasse consacrer.

C'est celui par lequel la masse principale et essentielle du peuple reconnaîtra qu'enfin la Révolution est juste à son égard, d'où elle la bénira, d'où elle sera prête à mourir mille fois pour la défendre. Le Procureur de la Commune de Paris est celui de tous les citoyens de la République le plus à portée, le plus pourvu de moyens pour imprimer le mouvement capable d'assurer le gain de ce grand procès et cette conquête vaudra celle du 10 août 92 ... Qu'Anaxagoras requière à cette fin une adresse de réclamation bien prononcée de la part du Conseil Général. La cause est si belle, les esprits sont déjà si disposés à l'adoption de toutes les mesures qui seraient proposées pour un objet d'aussi grand intérêt, qu'il est d'avance de toute certitude que l'adresse passerait ; que toutes les sections de Paris ne manqueraient point d'y adhérer, que les autres sections de la République qui se sont toujours fait une gloire d'applaudir aux grandes mesures de la cité-mère et de marcher à sa suite, suivraient encore ; que c'est ainsi que le *vetó* national se manifesterait dès ce moment pour faire réformer cet absurde et révoltant principe du droit d'abuser, consacré dans notre nouvelle Déclaration des Droits ; et que celui de tous les droits de l'Homme le plus précieux et le plus incontestable, quoique le plus méconnu jusqu'aujourd'hui, se verrait consacré pour le bonheur de toutes les générations.

C'est votre propre engagement, Anaxagoras tribun, que je vous somme de remplir ; et si vous y entrevoyez des obstacles quelle occasion plus belle de vous montrer grand ! quelle circonstance qui rende plus impérieuse l'obligation de mettre en pratique le grand principe de la *résistance à l'oppression*.

Hâtons les grands pas pour arriver à ce terme fortuné de la révolution qui amènera les jours d'un bonheur général ignoré dans tous les âges et par toutes les nations dont les fastes nous sont restés. Ce terme ravissant que l'honnête homme aspire de toute son âme, sans doute l'aveugle et l'imprévoyant égoïsme n'a pas su calculer l'approche, mais la pénétrante philosophie n'a point encore fait à cet égard de fausses supputations. Philanthropes ! je vous annonce mon livre *de l'Égalité* dont je vais faire présent au Monde. Sophistes ! par lui je détruirai tous les faux raisonnements à l'aide desquels vous avez égaré, enchaîné et fait souffrir constamment l'Univers ; et malgré vous, les hommes connaîtront toute l'étendue de leurs droits, le vœu de la nature ne sera plus déçu et ils seront tous heureux. »